

Politique | La Région prépare un nouveau schéma économique pour les entreprises



La Région Nouvelle Aquitaine s'est lancée du 12 avril au 7 juin, dans une vaste présentation de son projet de son « règlement d'intervention unifié », un plan d'aide aux entreprises, à la fois économiques et administratives. Encore en cours d'élaboration, ce projet a déjà été présenté aux entreprises de l'ex Limousin et de l'ex Poitou-Charentes, à travers des journées « Rencontres économies du territoire ». Après une présentation le 27 avril à St Jean d'Angely aux entrepreneurs de Charente-Maritime, ce plan sera présenté dans les semaines à venir dans les autres départements d'Aquitaine.

Ayant récupéré la compétence économie depuis le 1^{er} janvier 2017 avec l'application de la Loi Notre sur la réforme territoriale, la Nouvelle Aquitaine a cherché à « unifier » dès 2016 ses stratégies en faveur de l'économie du terroir. L'objectif étant aussi de « décharger les communautés de communes et d'agglomération [...] dans la mesure où elles ne sont pas égalitaires en terme de budget », explique Bernard Uthurry, vice-président du conseil régional en charge du développement économique. La Région va donc passer à terme des conventions avec les collectivités locales, en fonction des besoins de leurs territoires, et en partenariat avec les Chambres de Métiers, de commerce et d'industrie et les clubs d'entreprises du secteur. « Il y a des paramètres de territoire et des inégalités, en terme d'activités économiques, qu'il ne faut pas négliger. Nous ne pouvons pas accompagner tout le monde de la même façon et à même hauteur, il nous faudra davantage accompagner les territoires les plus en souffrance, pour rétablir un équilibre », prévient l' élu.

Parmi les mesures voulues par la Région, on peut citer un « plan start-up », pour accompagner les créateurs d'entreprises, à travers un accompagnement administratif et financier. Mais aussi la création (en cours) d'un fonds d'investissement pour soutenir le développement et la modernisation des entreprises dans un but d'améliorer la compétitivité. Une aide financière sera notamment dévolue à l'innovation, à l'ingénierie et à l'adaptation au numérique. Un accompagnement vers la compétitivité existe déjà au sein de l'ex Région (il consiste à faire venir des experts au sein des PME), il sera étendu à la nouvelle région. La Région envisage d'étendre cet accompagnement à l'agriculture, couplée à l'aide au numérique, pour aider les agriculteurs à moderniser leurs fermes. Un service dédié à l'aide à l'exportation devrait également être créé à Bordeaux, en partenariat avec la CCI régionale.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 29/04/2017

[Url de cet article](#)